



# CHARTRE D'USAGE DE LA MARQUE

Étant préalablement exposé que,

HANDI-RENOV a pour objet de permettre à chaque client de trouver près de chez lui un professionnel compétent pour le conseiller et réaliser la mise en conformité de l'accessibilité aux personnes handicapées d'un établissement recevant du public ou l'adaptation de son logement ou encore l'adaptation d'un poste de travail, dans les règles de l'art.

Le référencement de l'entreprise sur l'annuaire HANDI-RENOV lui permet de mettre en avant ses compétences professionnelles et la qualité du service rendu à ses clients.

Chaque entreprise est indépendante juridiquement et économiquement du titulaire de la marque HANDI-RENOV.

Le contenu de la présente charte d'usage a été établie, de bonne foi, dans le respect de cette indépendance, pour un usage collectif non exclusif de chaque entreprise référencée.

L'usage de la marque HANDI-RENOV est un droit précaire, indivisible du référencement par le réseau HANDI-RENOV qui fait l'objet d'une parution sur un annuaire du site internet <https://liessaccess.fr>.

La charte à laquelle s'engage l'entreprise usager.



## **ARTICLE 1 LA MARQUE**

Handi-Renov est une marque semi-figurative revendiquant des couleurs, enregistrée auprès de l'INPI, le 12 juin 2017, sous le numéro 4367963 dont la notice complète est annexée au présent acte (annexe 1 : certificat d'enregistrement INPI).

Le titulaire de la marque est la SAS LIESS ACCESS immatriculée au RCS d'ALBI sous le numéro 814 307 120.

Il en a entière jouissance et peut s'opposer à tout usage non conforme à la présente charte, aux torts exclusifs de l'entreprise défaillante.

## **ARTICLE 2 LE DROIT D'USAGE**

L'entreprise référencée est autorisée à utiliser la Marque sur tous ses supports physiques ou numériques, aux fins commerciales de communication et d'information liées à l'activité de services d'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées.

Ce droit d'usage constitue une licence précaire indivisible de la convention de référencement au réseau HANDI-RENOV.

Le tarif d'usage, sur une base annuelle, est de 20,00 € HT et de 24,00 € TTC, à payer avec la redevance de référencement. En cas de résiliation du référencement, aucune proratisation ne sera pratiquée. Toute redevance annuelle payée est acquise au titulaire de la marque.

Cette utilisation doit rester dans le cadre du respect de la réglementation et de la législation lors de la réalisation de travaux de mise en conformité de l'accessibilité aux personnes handicapées d'un établissement recevant du public ou de l'adaptation de son logement ou encore de l'adaptation d'un poste de travail.

L'entreprise est autorisée à apposer la Marque sur des produits dérivés à des fins promotionnelles ou de communication, toute exploitation commerciale étant strictement interdite.

L'utilisation de la Marque est strictement personnelle à l'entreprise et n'est en aucun cas transmissible, sans référencement préalable par le gestionnaire du réseau et de l'annuaire HANDI-RENOV.

L'entreprise référencée s'engage à signaler toute atteinte au droit de marque, en exécution de son obligation de bonne foi à l'égard du titulaire de la marque.

Le titulaire de la marque se réserve le droit de publier la présente licence sur le registre INPI pour la rendre opposable aux tiers.



### **ARTICLE 3 RESPECT DE LA CHARTE GRAPHIQUE**

Pour les documents commerciaux (papier à en-tête, devis, factures, dépliants publicitaires, fiches techniques, annonces publicitaires et autres documents de communication émanant de l'entreprise), le logo de la marque devra être placé à côté des logos et des autres signes de qualité de l'entreprise, s'il en existe.

Dans les locaux de l'entreprise, sur ses véhicules, son site internet ou ses panneaux de chantier, le logo de la marque devra être placé à côté des logos et des autres signes de qualité de l'entreprise, s'il en existe.

Quel que soit le support utilisé, l'entreprise s'engage à reproduire la marque de façon visible et intégrale, dans le respect des éléments figuratifs, de la typographie et des couleurs conformes à ce qui a été revendiqué par l'enregistrement (cf. l'annexe 1 le certificat d'enregistrement INPI), à l'exception de la mention « spécialiste Accessibilité Handicapés » purement descriptive et facultative.

### **ARTICLE 4 DUREE DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE**

L'entreprise référencée perdra le droit d'utiliser la Marque, en cas de non-respect des règles qu'elle s'est engagée à respecter ou en cas de retrait de l'annuaire HANDI-RENOV, à l'initiative du réseau HANDI-RENOV ou à l'initiative de l'entreprise qui déciderait de son déréférencement.

En cas de manquement aux dispositions de la présente charte d'usage, il lui sera notifié les manquements constatés par tous moyens.

À compter de la réception de la notification, l'entreprise défaillante disposera d'un délai de quinze jours pour se mettre en conformité et en informer le titulaire de la Marque.

À défaut de mise en conformité dans le délai précité, l'autorisation d'usage de la Marque sera résiliée de plein droit, sans délai et sans indemnité.

Le retrait du droit d'usage de la Marque entraîne l'obligation immédiate pour l'entreprise de cesser tout usage de la Marque et de retirer toute référence à la Marque de l'ensemble de ses produits et supports.

À défaut, l'entreprise engagerait sa responsabilité civile et pénale pour ses actes d'usage illicite constituant une contrefaçon de marque.

### **ARTICLE 5 LOI APPLICABLE**

La présente charte est soumise à la loi française.

### **ARTICLE 6 JURIDICTION COMPETENTE EN CAS DE LITIGE**


Tout litige résultant de l'interprétation ou de l'exécution de la présente Charte, après constat d'échec d'une tentative de règlement amiable obligatoire, sera porté devant le Tribunal de Grande Instance spécialisé de Bordeaux.



## RÉFÉRENTIEL

# POUR L'ATTRIBUTION DE LA MARQUE **HANDI-RENOV**



<b>MARQUE</b>	 <b>HANDI-RENOV</b>
<b>Numéro officiel de dépôt</b>	<b>4367963</b>
<b>Date officielle de dépôt</b>	<b>12/06/2017</b>
<b>Classes</b>	<b>Produits et services</b> 41 : formation 42 : Évaluations techniques concernant la conception (travaux d'ingénieurs) ; architecture conception et réalisation.

Cette marque est une marque partagée



## CHARTRE GRAPHIQUE



### Fonts :

**HANDI-RENOV : frutiger LT Std Black**

### Couleurs :

**Orange : pantone 1585C - R255, G109, B34**

**Bleu : pantone 2746C - R33, G36, B146**

## CONDITIONS FINANCIÈRES

Frais de dossier d'instruction et de demande de prise en charge pour l'une des formations suivantes, selon les besoins de votre métier :

- ✓ Formation 1 : Concevoir, étudier ou diagnostiquer l'accessibilité des personnes aux bâtiments (exemples : architecte, dessinateur, diagnostiqueur)  
1120€ HT ou 1344€ TTC pour 4 jours de 7h, soit 28h  
1400€ HT ou 1680€ TTC pour 5 jours de 7h, soit 35h (compris l'option "adapter un logement")
- ✓ Formation 2 : Encadrer ou exécuter des travaux d'accessibilité sur des bâtiments ou des aménagements (exemples : maçon, plombier, conducteur de travaux)  
560€ HT ou 672€ TTC pour 2 jours de 8h, soit 16h  
840€ HT ou 1008€ TTC pour 3 jours de 8h, soit 24h (compris l'option "adapter un logement")
- ✓ Formation 3 : Gérer un projet d'accessibilité pour un patrimoine immobilier (exemples : syndic de copropriété, clerc de notaire, secrétaire de mairie, adjoint au maire à l'urbanisme)  
560€ HT ou 672€ TTC pour 2 jours de 8h, soit 16h  
840€ HT ou 1008€ TTC pour 3 jours de 8h, soit 24h (compris l'option "adapter un logement")
- ✓ Formation 4 : Contrôler le niveau d'accessibilité d'un produit ou équipement (exemples : fabricant d'équipement, négociant, technico-commercial)  
280€ HT ou 336€ TTC pour 1 jours de 8h, soit 8h  
560€ HT ou 672€ TTC pour 2 jours de 8h, soit 16h (compris l'option "adapter un logement")
- ✓ Formation 7 : Réaliser en mode collaboratif des travaux d'adaptation d'un logement (exemples : cuisiniste, plombier)  
560€ HT ou 672€ TTC pour 2 jours de 8h, soit 16h



## TARIFS de la redevance annuelle et des packs d'adhésion

- Le PACK ESSENTIEL est au prix de 180€ HT. À cela s'ajoute le droit d'usage de la Marque HANDI-RENOV de 20€ HT, soit un total de 200€ HT.
  - ✔ Cette offre comprend : le référencement sous 2 catégories, une description, l'affichage du logo de l'entreprise, la géolocalisation par Google MAP, les numéros de téléphone, les heures d'ouverture.
  
- Le PACK WEB est au prix de 240€ HT. À cela s'ajoute le droit d'usage de la Marque HANDI-RENOV de 20€ HT, soit un total de 260€ HT.
  - ✔ Cette offre comprend : le référencement sous 3 catégories, une description, l'affichage du logo de l'entreprise, la géolocalisation par Google MAP, les numéros de téléphone, les heures d'ouverture, le chargement d'une image de galerie, l'adresse du site web et des réseaux sociaux de la société en lien, le chargement d'une pièce jointe et l'option 'sociétés liées'.
  
- Le PACK MEDIA est au prix de 300€ HT. À cela s'ajoute le droit d'usage de la Marque HANDI-RENOV de 20€ HT, soit un total de 320€ HT.
  - ✔ Cette offre comprend : le référencement sous 4 catégories, une description, l'affichage du logo de l'entreprise, la géolocalisation par Google MAP, les numéros de téléphone, les heures d'ouverture, le chargement de 5 images de galerie, l'adresse du site web et des réseaux sociaux de la société en lien, le chargement de 5 pièces jointes, l'option 'sociétés liées', le chargement d'une vidéo et un formulaire de contact.
  
- Le PACK ÉVOLUTION est au prix de 360€ HT. À cela s'ajoute le droit d'usage de la Marque HANDI-RENOV de 20€ HT, soit un total de 380€ HT.
  - ✔ Cette offre comprend : le référencement sous 5 catégories, une description, l'affichage du logo de l'entreprise, la géolocalisation par Google MAP, les numéros de téléphone, les heures d'ouverture, le chargement de 10 images de galerie, l'adresse du site web et des réseaux sociaux de la société en lien, le chargement de 10 pièces jointes, l'option 'sociétés liées', le chargement de 2 vidéos, un formulaire de contact et un onglet personnalisé.

## Parrainage :

À chaque parrainage effectué l'utilisateur bénéficie du pack supérieur :

- Pour 1 filleul amené il bénéficie du pack web, au prix du pack essentiel.
- Pour 2 filleuls amenés il bénéficie du pack média, au prix du pack essentiel.
- Pour 3 filleuls amenés il bénéficie du pack évolution au prix du pack essentiel.

# Marque de fabrique, de commerce ou de service

## CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

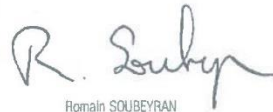
Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que la marque reproduite au verso a été enregistrée.

L'enregistrement produit ses effets à compter de la date de dépôt de la demande pour une période de dix ans indéfiniment renouvelable.

Cet enregistrement sera publié au Bulletin officiel de la propriété industrielle

n° 17/40 Vol. II du 6 octobre 2017

Le Directeur général de l'Institut  
national de la propriété industrielle

  
Romain SOUBEYRAN





ASSO  
M JEAN CLAUDE ASSO  
16 ROUTE DE MARSSAC  
81150 TERSSAC

**N° National : 17 4 367 963**

**Dépôt du :** 12 JUIN 2017

**à :** 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

M. Jean Claude ASSO, ROUTE DE MARSSAC, 81150 TERSSAC.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**  
ASSO, M. Jean Claude ASSO, 16 Route de Marssac, 81150  
Terssac.



**HANDI-RENOV**  
**Spécialiste Accessibilité Handicapés**

**Marque déposée en couleurs.**

**Description de la marque :** Couleur(s) de la marque : Orange :  
pantone 1585C - R255, G109, B34 Bleu : pantone 2746C - R33,  
G36, B146 Fonts : HANDY-RENOV : frutiger LT Std Black  
Spécialistes Accessibilité Handicapés : Frutiger LTSdt Black Italic

**Classe N° 41 :** formation ;

**Classe N° 42 :** Evaluations techniques concernant la conception  
(travaux d'ingénieurs) ; architecture.

**Classes de produits ou services :** 41, 42.

07961204 0482358172 pli - 1735 - page 6369